



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE LES EMPLOYEURS PRÊTS À EMBAUCHER EN 2022 À LA RÉUNION

Sommaire

P.2 Tous les établissements : 38 400 embauches sont prévues en 2022, soit 9% de plus qu'en 2021

P.3 Le secteur privé (hors associations) : 22 700 embauches sont envisagées, soit 10% de plus qu'en 2021

P.6 Le secteur privé (hors associations) : les métiers de la construction et du commerce sont les plus recherchés

P.7 Le secteur privé (hors associations) : les problèmes de candidatures sont les préoccupations majeures des futurs employeurs. Pôle emploi est le premier recours en cas de difficultés de recrutement

38 400 embauches sont prévues en 2022 par les établissements réunionnais, soit 3 300 de plus qu'en 2021 (+9%)

Parmi les 38 400 projets de recrutement envisagés en 2022, 15 700 concernent les établissements publics et les associations, et 22 700 les établissements privés soit 59% des intentions d'embauche.

Pour les établissements privés, ce sont ainsi 2 200 projets de recrutement en plus en 2022 par rapport à 2021, soit une augmentation de 10%.

Cette évolution dans le secteur privé s'explique par la hausse de la proportion d'établissements prévoyant d'embaucher qui passe de 29% à 32%. Cette hausse est portée notamment par les services aux entreprises, le commerce et les services auprès des particuliers.

Les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs du privé progressent fortement entre 2021 et 2022, elles concernent plus de la moitié des projets d'embauche (53%, soit 10 points de plus qu'en 2021). Elles sont très fortes dans les secteurs de la construction, de l'hébergement-restauration, et de la santé et action sociale. Les principales difficultés de recrutement identifiées par les futurs recruteurs sont liées aux candidatures. Les deux tiers d'entre eux envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement.

Les ouvriers qualifiés du bâtiment (maçons, plâtriers, carreleurs...), ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, employés de libre-service, employés de cuisine et secrétaires sont les métiers les plus recherchés par le secteur privé en 2022 comme en 2021. Pour ces métiers, le nombre de projets de recrutement est plus élevé qu'en 2021.

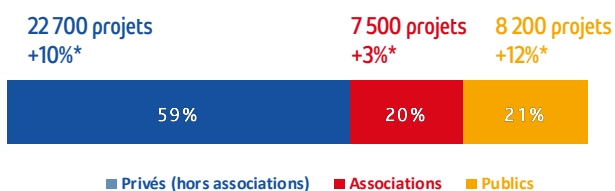


LES ÉTABLISSEMENTS RÉUNIONNAIS PRÉVOIENT 38 400 EMBauchES, SOIT 9% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 35% des établissements envisagent de recruter, soit 9 300 établissements potentiellement recruteurs. Cette proportion progresse de plus de 3 points par rapport à 2021.

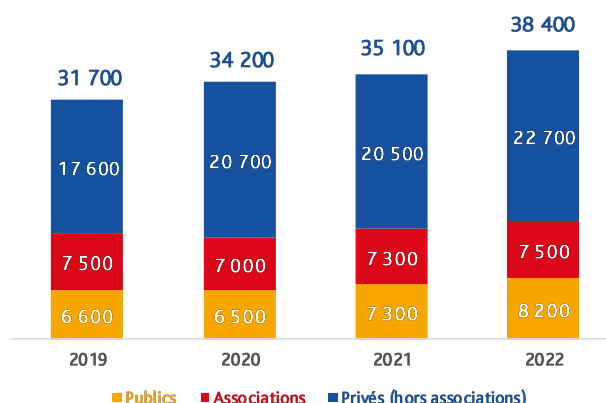
Au total, 38 400 projets de recrutement sont prévus par l'ensemble des établissements, soit une hausse de 9% par rapport à 2021, ce qui représente 3 300 intentions d'embauche supplémentaires.

RÉPARTITION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



* évolution annuelle entre 2021 et 2022

ÉVOLUTION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



LE SECTEUR PUBLIC ENVISAGE 8 200 EMBauchES, SOIT 12% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 53% des établissements publics projettent de recruter, soit 500 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 8 200 embauches, soit 900 de plus qu'en 2021 (+12%). Cela représente 21% des besoins régionaux. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

La quasi-totalité des projets se concentrent dans l'administration publique et enseignement, et la santé et action sociale. Les recrutements sont principalement effectués par les communes, les établissements scolaires, les caisses des écoles et les centres communaux d'action sociale.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent près des trois quarts des besoins. Les agents d'entretien de locaux (y compris agents des écoles) sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par le secteur public	Nombre de projets de recrutement
Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM*)	2 860
Jardiniers salariés, paysagistes	1 050
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	1 000
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	570
Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS/AESH**)	490

* ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

** AVS/AESH : auxiliaires de vie scolaire / accompagnants d'élèves en situation de handicap

LES ASSOCIATIONS PROJETTENT 7 500 EMBauchES, SOIT 3% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 1 association sur 2 envisage de recruter, soit 1 200 établissements potentiellement recruteurs. 7 500 embauches sont prévues, soit 200 de plus qu'en 2021 (+3%). Cela représente 20% des besoins régionaux. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

Les deux tiers des recrutements se concentrent dans les activités associatives et l'action sociale. Les activités sportives, récréatives, de loisirs et de spectacle, et l'enseignement regroupent 21% des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent la moitié des besoins. Les jardiniers sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par les associations	Nombre de projets de recrutement
Jardiniers salariés, paysagistes	1 660
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	890
Formateurs	520
Agents d'entretien de locaux	340
Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	270

LE SECTEUR PRIVÉ PRÉVOIT 22 700 EMBAUCHES, SOIT 10% DE PLUS QU'EN 2021 (HORS ASSOCIATIONS)

1 ÉTABLISSEMENT SUR 3 ENVISAGE DE RECRUTER, MAIS PLUS DE LA MOITIÉ DES EMBAUCHES SONT IDENTIFIÉES « DIFFICILES » PAR LES EMPLOYEURS

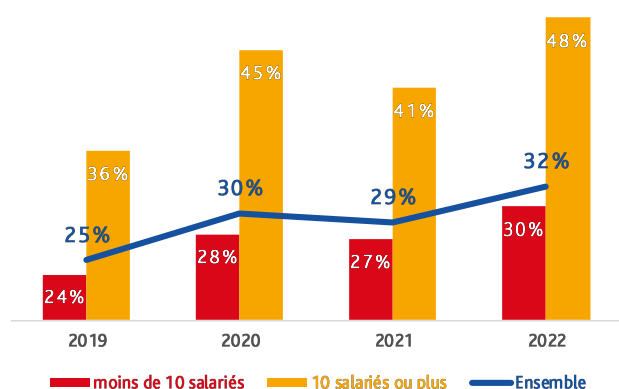
En 2022, plus de 7 600 établissements sont potentiellement recruteurs, soit 32% des employeurs du privé contre 29% en 2021. Cette proportion est de 30% pour les structures de moins de 10 salariés, et de 48% pour celles de 10 salariés ou plus.

22 700 embauches sont prévues, soit 2 200 de plus qu'en 2021 (+10%). Cette hausse concerne surtout les secteurs des services aux entreprises (+800, +18%), du commerce (+600, +17%) et des services auprès des particuliers (+600, +12%). Le secteur privé regroupe 59% des besoins régionaux.

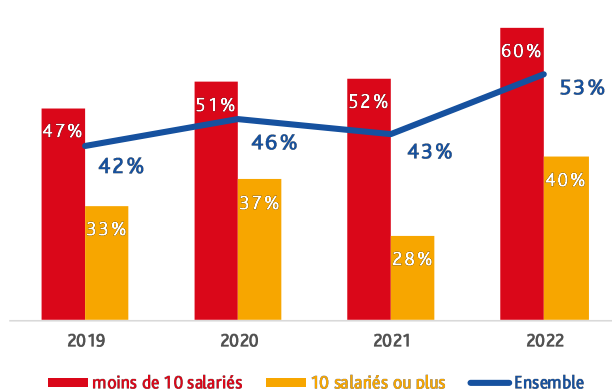
Les structures de moins de 10 salariés regroupent près des deux tiers des besoins, et elles déclarent 1 300 projets supplémentaires par rapport à 2021, contre 900 pour celles de 10 salariés ou plus.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 10 points pour atteindre un niveau très élevé (53% des projets). Elles sont très fortes dans les établissements de moins de 10 salariés, et dans les secteurs de la construction, de l'hébergement-restauration, et de la santé et action sociale.

ÉVOLUTION DE LA PART D'ÉTABLISSEMENTS ENVISAGEANT DE RECRUTER PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



ÉVOLUTION DE LA PART DE PROJETS DE RECRUTEMENT DIFFICILES PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



LES SERVICES ET LA CONSTRUCTION COUVRENT LES DEUX TIERS DES BESOINS

Les secteurs recruteurs dans les établissements privés (hors associations)	Part d'établissements envisageant de recruter (en %)	Nombre de projets de recrutement	Évolution annuelle (en %)	Part des projets difficiles (en %)	Évolution annuelle de la part des projets difficiles (en pt)
Services aux entreprises	26	5 200	18	47	9
Services techniques, administratifs, de soutien...*	27	3 200	25	44	4
Transports et entreposage	32	1 050	-6	51	12
Communication, activités financières, immobilières...	21	950	31	51	20
Services aux particuliers	33	5 200	12	56	14
Hébergement et restauration	37	1 800	8	63	17
Santé et action sociale	26	1 800	18	60	19
Autres activités de services**	30	900	4	31	-6
Enseignement	52	700	20	60	14
Construction	41	4 700	5	70	18
Commerce	28	3 950	17	34	0
Industrie	41	2 450	2	54	10
Agroalimentaire	48	1 100	-10	50	18
Agriculture	45	1 200	-6	55	-6
Ensemble des secteurs	32	22 700	10	53	10

* nettoyage, sécurité, aménagement paysager, activités administratives, comptables et de conseil de gestion...

** gestion des jardins, coiffure, soins de beauté, blanchisserie, réparation d'ordinateurs et d'autres biens domestiques...

LES SERVICES AUX ENTREPRISES PRÉVOIENT 5 200 EMBAUCHES, SOIT 18% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 1 établissement sur 4 souhaite recruter, ce qui représente 1 700 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 5 200 embauches, soit 800 de plus qu'en 2021. Seul le secteur du transport et entreposage déclare moins d'intentions d'embauche. Cela concerne le transport aérien et, l'entreposage et les services auxiliaires des transports. Les services aux entreprises couvrent 23% des besoins du privé.

Les activités de transport, nettoyage, sécurité, comptables et les services d'aménagement paysager représentent plus de la moitié des besoins des services aux entreprises (53%).

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent près de la moitié des besoins du secteur (48%). Les agents de sécurité sont toujours les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 9 points entre 2021 et 2022, pour atteindre 47% des projets. Elles sont très fortes dans les activités comptables et de transport.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux entreprises	Nombre de projets de recrutement
Agents de sécurité et de surveillance	390
Conducteurs de transport en commun sur route	320
Jardiniers salariés, paysagistes	310
Agents d'entretien de locaux	300
Secrétaires bureautiques et assimilés	270
Conducteurs routiers et grands routiers	270
Employés de la comptabilité	200
Employés de maison et personnels de ménage	190
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	150
Conducteurs de véhicules légers (taxis...)	130

LES SERVICES AUX PARTICULIERS ENVISAGENT 5 200 EMBAUCHES, SOIT 12% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 1 établissement sur 3 projette de recruter, ce qui représente 1 700 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 5 200 embauches, soit 600 de plus qu'en 2021. Le secteur de la santé et action sociale déclare 300 intentions d'embauche supplémentaires. Les services aux particuliers couvrent 23% des besoins du privé.

L'hébergement-restauration, et la santé et action sociale regroupent 7 besoins sur 10 des services aux particuliers.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent 7 besoins sur 10 du secteur. Les employés de cuisine, les aides à domicile et les serveurs sont toujours les plus recherchés. Pour ces 2 derniers métiers, le nombre de projets d'embauche est plus élevé qu'en 2021.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 14 points entre 2021 et 2022, pour atteindre 56% des projets. Elles sont très fortes dans l'hébergement-restauration, la santé et action sociale et, l'enseignement.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux particuliers	Nombre de projets de recrutement
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	620
Aides à domicile et aides ménagères	590
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	490
Jardiniers salariés, paysagistes	360
Formateurs (y.c. moniteurs d'auto-école)	340
Cuisiniers	280
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	270
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	250
Assistantes maternelles	210
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	190

LA CONSTRUCTION PROJETTE 4 700 EMBAUCHES, SOIT 5% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 4 établissements sur 10 envisagent de recruter, ce qui représente 1 400 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 4 700 embauches, soit 300 de plus qu'en 2021. Ce secteur représente 21% des besoins du privé.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 2 besoins sur 3. Ce sont toujours les métiers les plus recherchés. Le nombre de projets d'embauche est plus élevé qu'en 2021 pour les ouvriers qualifiés du bâtiment (maçons, plâtriers, carreleurs...), et les ouvriers non qualifiés du gros œuvre et du second œuvre.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 18 points entre 2021 et 2022, pour atteindre 70% des projets. Elles sont très fortes dans les travaux de maçonnerie et de gros œuvre du bâtiment.

Les 5 métiers les plus recherchés par la construction	Nombre de projets de recrutement
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	1 020
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	940
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	400
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	320
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	280

LE COMMERCE PRÉVOIT PRÈS DE 4 000 EMBAUCHES, SOIT 17% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 28% des établissements souhaitent recruter, ce qui représente 1 500 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 3 950 embauches, soit 550 de plus qu'en 2021. Le commerce couvre 17% des besoins du privé.

Le commerce de détail regroupe 80% des besoins (grande distribution, habillement...), le commerce de gros 11%, et le commerce et la réparation automobile 9%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 57% des besoins du secteur. Les employés de libre-service, les caissiers et les vendeurs en habillement (y compris sport, loisirs...) sont toujours les plus recherchés, et en plus grand nombre qu'en 2021.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs sont stables entre 2021 et 2022, et représentent un tiers des projets. En revanche, elles sont très fortes dans le commerce et la réparation automobile.

Les 5 métiers les plus recherchés par le commerce	Nombre de projets de recrutement
Employés de libre-service	730
Caissiers (y.c. pompistes...)	620
Vendeurs en habillement, accessoires, sport, loisirs et culture	570
Attachés commerciaux	180
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	150

L'INDUSTRIE ENVISAGE PRÈS DE 2 500 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 2% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 4 établissements sur 10 projettent de recruter, ce qui représente 800 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 2 450 embauches, soit 50 de plus qu'en 2021. L'industrie couvre 11% des besoins du privé.

L'industrie agroalimentaire regroupe 44% des besoins, dont 1 sur 3 est saisonnier. Un tiers des besoins industriels concerne la fabrication de produits métalliques, de machines et d'équipements, et la réparation et installation de machines et d'équipements.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent un tiers des besoins du secteur. La majorité de ces métiers sont toujours les plus recherchés. Concernant les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement, le nombre de projets d'embauche est plus élevé qu'en 2021.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 10 points entre 2021 et 2022, pour atteindre 54% des projets. Elles sont très fortes dans la fabrication de produits métalliques, de machines et d'équipements, et la réparation et installation de machines et d'équipements.

Les 5 métiers les plus recherchés par l'industrie	Nombre de projets de recrutement
Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires (hors viandes)	230
Boulangers, pâtisseries	170
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	160
Vendeurs en produits alimentaires	140
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation	110

L'AGRICULTURE PROJETTE 1 200 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 6% DE MOINS QU'EN 2021

En 2022, 45% des établissements envisagent de recruter, ce qui représente 500 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 200 embauches, soit 100 de moins qu'en 2021 ; cela s'explique par une baisse du nombre moyen de projets d'embauche par recruteur (2,5 contre 2,9 en 2021). Ce secteur représente 5% des besoins du privé.

La culture de la canne à sucre concentre plus de la moitié des besoins, dont 2 sur 3 sont saisonniers.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 9 besoins sur 10. Les ouvriers agricoles sont les plus recherchés, et en plus grand nombre qu'en 2021.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 6 points entre 2021 et 2022, mais elles demeurent élevées (55% des projets).

Les 5 métiers les plus recherchés par l'agriculture	Nombre de projets de recrutement
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	680
Maraîchers, horticulteurs salariés	180
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	80
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	70
Viticulteurs, arboriculteurs salariés, cueilleurs	60

LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION ET DU COMMERCE SONT LES PLUS RECHERCHÉS PAR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (HORS ASSOCIATIONS)

Selon les domaines professionnels, les métiers les plus recherchés par les établissements privés en 2022 sont ceux du bâtiment et des travaux publics (21% des besoins), et du commerce, de la vente et de la grande distribution (14%).

Viennent ensuite ceux de l'hôtellerie, restauration, alimentation (10%), et des services aux particuliers et des entreprises (10%) avec notamment les aides à domicile et aides ménagères, et les agents de sécurité et d'entretien.

Les 30 métiers les plus recherchés par l'ensemble des établissements privés (<i>hors associations</i>)	Nombre de projets de recrutement	Part des projets difficiles (en %)
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	1 020	71
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	1 000	73
Employés de libre-service	780	24
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	740	56
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	730	34
Jardiniers salariés, paysagistes	700	16
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	680	58
Caissiers (y.c. pompistes...)	640	19
Aides à domicile et aides ménagères	640	80
Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture	570	28
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	520	68
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	520	70
Agents de sécurité et de surveillance	400	40
Agents d'entretien de locaux	390	42
Formateurs (y.c. d'auto-école)	380	84
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	360	37
Cuisiniers	350	70
Vendeurs en produits alimentaires	340	48
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	330	40
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	330	51
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	330	59
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors IAA)	330	58
Conducteurs de transport en commun sur route	320	63
Conducteurs routiers et grands routiers	310	48
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	290	64
Électriciens du bâtiment (ouvriers qualifiés)	280	67
Employés de maison et personnels de ménage	270	43
Agents administratifs divers (saisie, assistantat RH, enquêtes...)	270	29
Assistantes maternelles	260	48
Employés de la comptabilité	260	53

ENCADRÉ N°1

Une enquête complémentaire est réalisée chaque année pour connaître notamment la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées par les employeurs. **Les résultats ci-dessous concernent les établissements privés (hors associations).**

3 ÉTABLISSEMENTS SUR 4 FONT CONFIANCE À PÔLE EMPLOI POUR LES AIDER DANS LEURS PROJETS DE RECRUTEMENT

Les trois quarts des employeurs envisagent de passer par les services de Pôle emploi pour recruter en 2022. Pour 2 sur 3, ce recours se fait dès le début de la démarche de manière exclusive (36% des cas) ou en association avec d'autres intermédiaires de l'emploi (29% des cas).

La simplicité d'accès à nos services, l'importance de notre fichier ou encore le fait de bénéficier de mesures d'aide à l'embauche sont des avantages qui justifient le recours à Pôle emploi dans plus de 3 cas sur 10.

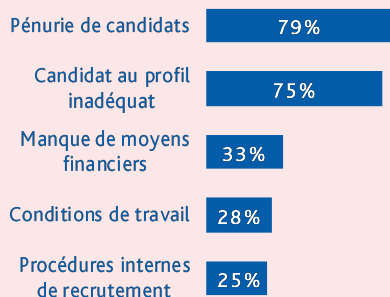
LES PROBLÈMES DE CANDIDATURES : PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DES FUTURS EMPLOYEURS

En 2022, plus d'1 projet de recrutement sur 2 est identifié difficile par les futurs recruteurs (53%, contre 43% en 2021). Les problèmes liés aux candidatures sont les plus cités : 79% des recruteurs anticipant des difficultés de recrutement mentionnent une pénurie de candidats et 75% s'attendent à des profils de candidats inadéquats.

Les deux tiers des employeurs ayant cherché à recruter en 2021 et déclarant avoir reçu des candidatures inadéquates, citent le manque d'expérience professionnelle et le manque de motivation. L'absence de motivation se traduit principalement par l'attitude lors de l'entretien professionnel pour 8 recruteurs sur 10.

LES MOTIFS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

LES PRINCIPAUX MOTIFS DES DIFFICULTÉS ANTICIPÉES DE RECRUTEMENT SELON LES EMPLOYEURS



LES PRINCIPAUX MOTIFS D'INADÉQUATION DES CANDIDATS : RETOUR SUR LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES EN 2021

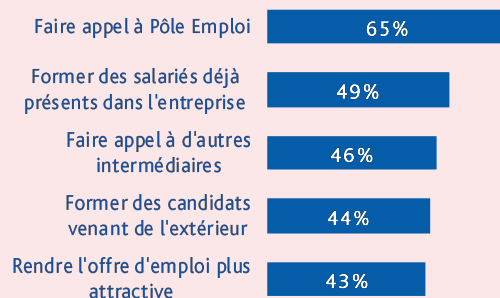


PÔLE EMPLOI EST LE PREMIER RECOURS EN CAS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

En 2022, les deux tiers des employeurs envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement. La formation de candidats demeure une solution très fortement mobilisée pour répondre aux difficultés de recrutement, qu'ils s'agissent de salariés déjà présents dans l'entreprise (49% d'entre eux) ou de candidats externes (44%).

Les employeurs opteront également pour des moyens tels que faire appel à d'autres intermédiaires (46% d'entre eux), ou rendre l'offre d'emploi plus attractive (43%).

LES PRINCIPALES SOLUTIONS ENVISAGÉES PAR LES RECRUTEURS POUR RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



ENCADRÉ N°2

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) réalisée avec le concours du CRÉDOC, permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par secteur d'activité et par métier. Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises. Mais l'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

SOURCES ET MÉTHODES

LA POPULATION

Le champ est toujours le même, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part : les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours de la période récente, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, région...), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...) et pour finir les officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'Etat (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 200 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste des métiers proposés au secteur d'activité de l'établissement.

L'ÉCHANTILLON

Sur les 27 000 établissements réunionnais entrant dans le champ de l'enquête, 19 800 ont été interrogés entre octobre et décembre 2021 par voie postale, web ou téléphonique. Au global, 5 400 établissements ont répondu à l'édition 2022, dont 500 à une enquête complémentaire plus détaillée.

LE REDRESSEMENT

Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.



EN SAVOIR PLUS

LES PUBLICATIONS SUR LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE PAR BASSIN D'EMPLOI

<http://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jspz?id=73897>

LA RAPPORT RÉGIONAL ET LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

<http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=04>

Directrice de la publication
Angélique GOODALL

Directeur de la rédaction
Michael RENARD

Réalisation
Stéphane JAUD
Direction de la Performance du Réseau

Direction Régionale Pôle emploi Réunion
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron
CS 52008 - 97444 Saint-Denis Cedex 9

WWW.POLE-EMPLOI.ORG
WWW.POLE-EMPLOI.FR/REGION/REUNION

 [@POLEEMPLOI_RUN](https://twitter.com/POLEEMPLOI_RUN)